no 2043

LETTRE DE PIERRE DE PROVENCE A LA REYNE.

En forme d'auis, ſur ce qui s'eſt paſſé en ſon Pays.



A PARIS,
Chez IEAN HENAVLT, au Palais, dans la Salle Dauphine, à l'Ange Gardien.

M. DC. XLIX. *Auec Permiſſion.*



LETTRE DE PIERRE DE Prouence, à la Reyne.

En forme d'auis, ſur ce qui s'eſt paſsé en ſon Pays.



ADAME,

I'entreprens auec plaiſir d'entretenir Voſtre Majeſté ſur les deſordres qui ſont arriuez en Prouence, parce que ie crois que ce ſont les veritables moyens, & ce qui doit apporter l'ordre pour rendre voſtre Regence la plus glorieuſe, la plus illuſtre, & la plus floriſſante de toutes celles qui ont eſté depuis le commencement de la Monarchie.

Et d'autant que ce deſſein doit eſtre fondé ſur la verité, il eſt neceſſaire de ſçauoir les motifs qui les ont cauſez, afin que Voſtre Majeſté en eſtant informée & les faiſant ceſſer, elle acquiere l'amour de ſes Peuples, auec la benediction du Ciel.

Ie diray donc qu'au meſme temps que le feu Roy, d'heureuſe memoire, euſt choiſi le Cardinal de Richelieu pour ſon premier Miniſtre d'Eſtat, & que cét eſprit captieux, hardy, & ambitieux, eut fait ce mal-heureux coup d'eſſay de chaſſer hors de la France la Mere du Roy, ſa Bien-factrice: aſſeuré par là d'auoir obſedé

l'eſprit de ſon Maiſtre, il traça le Plan de ſa tyrannie, & forma cét inique deſſein de le déthrôner, pour prendre ſa place.

Pour cét effet il entreprit de faire tomber la Couronne de deſſus la teſte de Voſtre Majeſté, que la naiſſance y a miſe par tant de droicts; & vouloit faire vne perſõne priuée de celle qui regit le plus iuſtement le premier Sceptre de l'Vniuers. Il euſt accomply ſon deſſein, ſi Voſtre Majeſté delaiſsée en ce temps-là de tout le monde, par les artifices de ce captieux, n'euſt eſté ſecouruë du Ciel, qui fit ce miracle viſible, de nous donner des Princes de voſtre Sang, lors que nous n'en eſperions plus.

Il auoit eſloigné tous les Princes du Sang, par la priſon, par l'exil, ou par la mort; & abbatoit toutes les grandes teſtes qui luy faiſoient de l'ombrage: cependant que ſes harpyes tiroient iuſques à la derniere goutte, le ſang de vos Peuples, par des moyens ſi cruels, & ſi eſtonnans, que ces mal-heureux ne pouuoient trouuer d'aſyle pour ſe mettre à couuert, ny des voyes pour faire entendre leurs iuſtes plaintes à leur Prince: d'autant que cét inhumain l'ayant rendu inacceſſible, il ne pouuoit receuoir aucune parole qu'elle ne paſſaſt par ſon organe.

Et comme l'ambition n'a point de limites, ce n'eſtoit pas aſſez pour luy, d'eſtre le Maiſtre des affaires: il falloit eſtre celuy du Royaume, & ſe rendre redoutable à ſon Roy. Pour ce ſujet, il falloit auoir les Places fortes, les Charges importantes, & les Gouuernemens conſiderables: Il ne faillit pas d'acquerir toutes ces choſes, ou par addreſſe, ou par l'argent qu'il auoit en abondance, puis qu'il diſpoſoit abſolument des Finances.

Il oſta tyranniquement la charge de Grand Maiſtre de l'Artillerie à celuy qui la poſſedoit, pour la donner à vn des ſiens: Et voulut reünir celle de Grand Admiral en ſa ſeule perſonne; comme la plus importante, & la plus conſiderable de l'Eſtat, bien qu'elle fut exercée par deux des plus grands Hommes du Royaume: du coſté du Leuant, par Monſieur le Duc de Guiſe, & du coſté du Ponant, par Monſieur de Montmorency.

Comme ſes deſſeins eſtoient cognus de tout le monde, & qu'il falloit eſtre infidele à ſon Prince, & ennemy de l'Eſtat, pour ſuiure les ſentimens dereglez de cét ambitieux, ces deux Seigneurs, de qui la fidelité auoit touſiours paru auec tant d'éclat en toutes les actions de leurs vies, s'oppoſerent genereuſement à tous les auantages qu'on leur propoſoit pour les dépoſſeder: Mais celuy

qui

qui se joüoit de l'authorité de son Maistre, se voyant à la fin de ses artifices, iugeant que la peau de Renard n'estoit pas assez forte pour venir à bout de ces gens-là, prit celle de Lyon, & les poussa de telle sorte, qu'il fit mettre à bas la teste du Duc de Montmorency; & chassa de son gouuernement, & du Royaume, Monsieur le Duc de Guise; Ainsi il acquit ce qu'il desiroit, & se fit Maistre de la mer, comme il l'estoit de la plus grande partie du Royaume, par les Gouuernemens des Prouinces & des Places fortes qu'il y tenoit.

Il luy manquoit du costé de la mer vne piece importante, & qui estoit de sa bien-seance, c'estoit la Generalité des Galeres, possedée depuis long-temps par Monsieur le Comte de Ioigny, auec tant d'honneur & d'auantage, que n'estimant pas assez d'exercer les Galeres dans la paix, par les courses continuelles qu'il faisoit contre les Corsaires d'Alger & de Tunis, dans le Gouffre de Leon, il entreprist ce grand Voyage d'Auran, auquel il reüssit si heureusement, & fit de si belles prises en deux mois de temps, qu'il emmena prés de deux mille esclaues, & prit ou coula à fonds, soixante & quatre vaisseaux. Le Combat de la Rochelle luy fournit des moyens pour se signaler dans la guerre: car y ayant conduit vne esquadre de dix galeres, il s'en seruit si iudicieusement, & si courageusement, qu'aprés auoir coulé à fonds quelques vaisseaux des ennemis, & garenty ceux de son party d'vn embrasement ineuitable sans secours, il reuint plein de gloire dans nos mers, auec bien plus de bon-heur que cét autre General, qui perdit quarante galeres en vn semblable voyage. Aprés ces belles choses, lassé du tracas du monde, & des galanteries de la Cour, qu'il auoit si long-temps pratiquées, il fit cette belle & saincte retraitte, & laissa à Monsieur le Duc de Retz son fils, tous ses biens auec sa charge: lequel suiuant les traces de son Pere, la mit au plus haut point d'estime qu'elle pouuoit aller: Mais celuy qui la desiroit auec tant de passion, ialoux de la gloire de ce Seigneur, comme tout dépendoit de luy, le laissant manquer de toutes choses pour l'entretien des Galeres; il fut obligé pour marque de sa fidelité, de soustenir cette grande despense, & d'employer son bien & son credit, iusques à ce que le Ministre ne pouuant l'exclurre par ce moyen, le rendit suspect dans l'esprit du Roy; le fit chasser de la Cour, & l'ayant mis en cét estat, obtint par violence vne demission de sa charge, sans se mettre en deuoir de la recompenser,

ny restituer les auances qu'on auoit faites, & les arrerages qui estoient deubs.

Il l'a donna au Sr. de Pont-Corlay son neueu, lequel il creut si peu capable de la posseder, qu'aprés que les Galeres eurent fait deuant Gennes, vn combat des plus signalez qui ait iamais esté sur la Mediterranée, qu'elle y eust eu l'auantage, que le champ de bataille leur fust demeuré, il la luy osta honteusement auec raison, pour auoir par lascheté laissé aller six Galeres des ennemis qu'il pouuoit prendre, sans rien hazarder : & perdu trois Galeres du Roy qu'il ne voulut pas secourir, mesprisant les conseils de ses Capitaines, qui l'auoient fait combattre par force.

Du depuis cette charge fut exercée par commission, sous le nom du Cardinal, iusques aprés sa mort ; l'ayant donnée par testament au Duc de Richelieu, vn de ses heritiers : mais à cause de son ieune aage, elle a esté exercée par vne Dame, si intelligente en fait de mesnage, qu'elle a sceu iusques à combien d'escuellées de féves, on donnoit tous les iours pour la chiourme de six Galeres.

Cette conduitte dura iusques y a enuiron deux ans, que le ieune Duc de Richelieu, à la sollicitation de quelqu'vn des siens, vint à Marseille, pour seruir à sa charge, & ayant fait deux campagnes, se trouuant sans secours & sans argent, pour la paye des Soldats, aussi bien que pour la nourriture des forçats, n'ayant pas la disposition de ses biens, & sa tutrice n'estant pas d'humeur d'employer son heritage pour maintenir l'honneur de sa charge, il courut risque d'estre mis en pieces par les Soldats, qui vouloient estre payez de leur solde ; & il auroit esté tué sans le secours des habitans de Marseille. Il a esté souuent sur le point de donner la liberté aux forçats, ne pouuant leur donner la nourriture.

Ce ieune Seigneur a vne si grande generosité, & ayme si fort la guerre, qu'ayant esté mandé par Monsieur le Comte d'Alais, qui armoit puissamment contre le Parlement d'Aix; il abandonna les belles Dames de Marseille, les bals, & les collations, pour se trouuer à cette fameuse expedition, & commander la Caualerie, où il a esté fait prisonnier auec son general, par les femmes de la ville, sans qu'il aye tiré l'espée, ny mis la main au pistolet.

Voilà comme cette Prouince fut priuée de Messieurs le Duc de Guise, & Duc de Retz, deux Seigneurs qui l'aymoient tendrement, pour l'auoir recognuë tres-affectionnée au seruice de son Prince.

Il fut queſtion de luy donner vn Gouuerneur, perſonne propre à executer les deſſeins iniques du Miniſtre ; & parce que les Prouençaux ſont vn peu chauds, il leur falloit vn Gouuerneur violent & hardy, pour les mettre à la raiſon, & les accouſtumer à la tyrannie, ſans conſiderer leur impuiſſance & leur fidelité.

Il choiſit le Mareſchal de Vitry, hardy & entreprenant, mais homme de bien, craignant Dieu, aymant la iuſtice, fidele à ſon Roy, ennemy des tyrans ; Il ne priſt pas garde qu'il auoit tué le Mareſchal d'Ancre, pour auoir entrepris ſur l'autorité de ſon Maiſtre, & qu'il auoit ſujet de le haïr par la meſme raiſon : Auſſi-toſt qu'il fuſt dans cette Prouince, & en eut recogneu les forces, comme tres-intelligent, il acquiſt l'amour de tout le monde, & ne fut ennemy que de celuy qui l'auoit employé, parce qu'il luy faiſoit voir, auec la liberté d'vn homme d'honneur & d'vn fidele ſuiet : qu'elle eſtoit incapable non ſeulement de donner du ſecours, mais meſme d'entretenir ſes habitans auec commodité.

Ie ſuis obligé de faire voir cette verité par vne petite deſcription de ce pays, ſans m'eſloigner beaucoup de mon diſcours.

La Prouence de fort petite eſtenduë, doit eſtre partagée en trois parties, dont la premiere eſt abſolument inculte, pour les hautes montagnes, & grands rochers nuds & pelez qui la compoſent, leſquels ne produiſent ny herbes, ny arbres : & par ce moyen eſt inutile aux hõmes & aux beſtiaux : La deuxieſme contient certaines plaines areneuſes, où croiſſent quelques arbuſtes, qui ne ſont pas meſme propres à bruler, cette partie s'appelle Guarrique. Cét endroit a eſté quelquesfois cultiué par le ſoin des Payſants, qui y ſont extraordinairement laborieux, ſans qu'ils en ayent eu autre profit que la perte du temps & des grains qu'ils y ont ſemez : La derniere eſt bonne en certains endroits, & en d'autres ſi maigre, qu'à moins d'vn trauail continuel, on a bien de la peine d'en retirer quelque choſe ; Les habitans ſont ſi ſoigneux de la faire valoir, qu'ils portent de la terre ſur des rochers, laquelle ils arreſtent par des petites murailles pour en retirer ce qu'ils peuuent. Cette partie qui eſt la meilleure, eſt encores ruinée par vne riuiere qui la trauerſe, appellée Durence, laquelle coule auec vne ſi grande rapidité, qu'il n'y a point d'année qu'elle n'apporte du dommage dans la Prouince, pour plus de cinq cens mille francs.

On fait communement raillerie de la frugalité des Prouençaux, & de ce qu'ils ſont fort ſobres, il ne faut pas s'eſtonner ſi celuy qui n'a rien, eſt auare : on ne voit dans ce pays, ny bœuf ny vache, & quand

on porte vn veau dans vne bonne ville, il ſemble que c'eſt vn Phœnix, les petits enfans n'y cognoiſſent pas la boüillie, parce qu'il n'y a point de laict : ils n'y ſont nourris que de pain cuit auec vn peu de miel.

Comme il y a peu de terre & beaucoup de peuple, la plus part ſont obligez d'aller chercher leur vie aux Voyages d'outre mer, auſquels ils profitoient quelque choſe, quand le commerce eſtoit libre : mais depuis qu'il eſt perdu par les guerres, vne partie a eſté forcée d'abandonner le pays, & ſe retirer hors du Royaume.

Voilà l'eſtat d'vne Prouince qu'on a chargée d'impoſts & de toute ſorte de mauuaiſe denrée, à laquelle on a donnée vne Compagnie d'vn Parlement Semeſtre, composée d'autant d'Officiers comme le vieux Corps, & c'eſt à ce qu'on dit, pour le ſoulagement du peuple.

Le Mareſchal de Vitry ayant dit ces veritez, fut l'ennemy du Roy, parce qu'il ne ſeruoit pas bien le Miniſtre dans le déreglement, il eſt mandé & mis dans la Baſtille.

Monſieur de Sainct Chaumont prend ſa place : d'autant que tous les hommes raiſonnables ſont ennemis du deſordre, il eſt bien-toſt chaſſé pour eſtre de ce party.

Le Cardinal de Richelieu iette les yeux ſur Monſieur le Comte d'Alais, homme de naiſſance & de vertu, d'vn naturel froid & peſant, plus propre pour le cabinet que pour la campagne : ce qui luy fit croire que n'ayant pas beaucoup de communication auec les gens de bien & de condition, il ne cognoiſtroit pas bien aisément la foibleſſe de la Prouince. Sa Politique reüſſit: le Comte d'Alais fit de ſon Cabinet vn Sanctuaire : les gens d'Egliſe, la Nobleſſe, ny le Bourgeois ne peuuent l'approcher : il n'agit que par des domeſtiques affamez, & de ces gueux qui ſuiuent les Gouuerneurs dans les Prouinces pour ſe refaire, & pour s'engraiſſer aux deſpens des miſerables. Il n'a cogneu des gens du pays, que ceux que ces perſonnes ont introduits, qui ne pouuoient eſtre que leurs ſemblables : & ainſi ne ſçachant que par rapport du coſté de la Prouince, & ne voyant que par les yeux de ceux qui n'auoient d'objet que la deſolation du pays pour eſtablir leur fortune, ſuiuant aueuglément les mouuemens du Miniſtre, il a tout bouleuersé, ſans conſiderer ſon honneur, ſa conſcience, & le ſeruice du Roy.

La mort prit au colet le Cardinal, elle auoit ſoulagé la France d'vn fardeau inſuportable, ſi le Roy euſt eſté en eſtat de ſuiure le conſeil

des

des gens de bien ; Mais apres auoir souffert horriblement par l'ambi-tion de cét insolent, étourdi encore du batteau, il ne pouuoit tout d'vn coup changer la face de l'Estat, ne sçachant à qui se confier ; les amis de ce Ministre ayant entre leurs mains toutes les affaires, il fut comme obligé de les laisser en leurs places, esperant auec vn peu de temps de remettre toutes choses.

Il fit succeder au Cardinal de Richelieu, le Cardinal Mazarin, different en tout au premier, quant aux bonnes qualitez ; homme sans naissance, sans cœur, sans experience & tres-ignorant ; mais au reste ambitieux, fourbe au dernier degré, auaritieux & mal-faisant. Il n'eust pas duré long-temps dans le ministere, si le Roy eust eû loisir de le connoistre, & si la mort ne l'eust enleué à la France, au grand regret de tous ses sujets.

Ils furent consolez, Madame, de voir Vostre Majesté prendre les resnes du gouuernement en qualité de Regente ; & n'eurent iamais plus de joye que d'obeïr à ces vertus eminentes, qu'ils auoient tousjours admirées en vous auec tant de veneration. Ils esperoient sous vostre domination vn siecle de douceur, & vne paix glorieuse à vostre Majesté, & auantageuse à la France. Ils n'eussent pas esté trompez, si elle eust apprehendé les maux qu'elle auoit soufferts en sa personne par la persecution du Cardinal de Richelieu, & la violence qu'il auoit exercée enuers ses peuples.

Le Mazarin n'estoit pas de taille pour estre premier Ministre d'Estat en France, il n'agissoit que sur les memoires d'vn autre ; & quand son Roolet a finy, voila sa Politique à bout. Vostre Majesté ne pouuoit raisonnablement confier entre les mains d'vn Estranger ignorant & sans nom toutes les affaires de ce grand Royaume. Il pouuoit la seruir sans auoir toute l'authorité : Ie ne veux pas l'exclure des affaires, puisque le feu Roy l'auoit mis dans sa confidence ; mais il pouuoit partager ce grand credit duquel il sçait si mal vser, auec plusieurs gens de bien & d'experience. Il fut demeuré aupres de Vostre Majesté, l'eut aydée de ses Conseils, sans donner de la jalousie, & n'eut pas laissé choir par terre ce grand fardeau d'affaires qu'il n'a peu porter.

Toutes les Prouinces de l'Estat gemissent ou par sa malice ou par sa foiblesse, & ie suis obligé de dire que tout ce qui est arriué à mon païs, a esté causé par la fourbe & par le manque de parole de ce mauuais Ministre, qui dans le desordre de son esprit s'est trouué incapable de connoistre ce qui estoit auantageux au seruice du Roy. Il n'a

pas escouté les plaintes des assiegez, & n'a iamais voulu entendre aux propositions que les Deputez du Parlement de Prouence luy ont faites pour l'accommodement du Semestre, que pour les tromper, bien qu'elles fussent tres-auantageuses, & que le Roy en profitast beaucoup plus qu'il ne faisoit auec le Partisan. Il leur a donné cent détours, les asseurant par sa bouche, & par celle de tous les Ministres, qui aidoient à les tromper, que leur affaire estoit acheuée, lors qu'il auoit plus d'intention de la ruiner, & qu'il enuoyoit au Comte d'Alais des ordres, pour se fortifier de gens de guerre dans la ville d'Aix, & chasser les amis de ceux du Parlement, pour les exterminer auec plus de facilité; ce qui seroit arriué s'ils n'eussent eu Dieu pour eux qui n'abandonne jamais l'innocence, comme il n'approuue pas l'infidelité.

Ce mauuais dessein autant inique que son auteur est malicieux, & son executeur cruel, a fait horreur à tous les Estats de la Prouince, qui s'interessent en ce qui touche les Officiers du Parlement : lesquels embrassent tout ce qu'il y a de gens d'honneur & de condition, ou par le sang, ou par l'alliance : de sorte que ne pouuant receuoir du mal sans que le coup en rejallist sur tout le reste, il ne faut pas trouuer estrange si tout le monde a esté dans ce iuste ressentiment de s'opposer à la violence que le Comte d'Alais luy preparoit, & qu'il eust executée auec toute la rigueur d'vn Tyran, s'il se fust trouué le plus fort. Il n'eust pas vsé de remise comme ceux du Parlement, qui estoient en pouuoir de le chasser de la Prouince, il y a plus de six mois, & qui ne l'ont pas voulu faire, sous l'esperance que leurs Deputez leur donnoient, que le Cardinal ou plutost ce fourbe iuré, auoit donné sa parole que le Roy & le Conseil auoit accepté leurs offres, & que leur affaire estoit faite : Ils ne se sont mis en deuoir de se deffendre, que lors qu'ils n'ont eu plus de lieu de reculer, & qu'ils ont desesperé de leur salut, aussi bien que de leur affaire.

Il refusa d'escouter les Deputez de la Prouince, que toute la Cour a veus six mois durant à la porte de sa Garderobbe, pour le pouuoir entretenir sur des memoires qu'ils auoient donnez. Ils ont employé pendant ce temps-là tous leurs amis, & tout ce qu'ils ont creu leur faire obtenir vne heure d'audience, & le tout inutilement : Ces mépris, Madame, sont sensibles aux gens de cœur qui sont desinteressez, & qui ne trauaillent que pour la gloire de Dieu, le seruice du Roy, & le bien de leur Patrie.

I'ay dit au commencement de ce Discours, que les desordres qui

ſont arriuez, deſquels ie n'ay pas voulu parler, eſtoient ce qui doit faire le bon ordre dans la Prouince, ie le confirme, & proteſte que Voſtre Maieſté n'a point de peuple dans le Royaume plus remply d'obeïſſance & de fidelité, qui ait plus de paſſion de ſacrifier leur ſang & leur vie pour le ſeruice du Roy. Il n'y a qu'à reconnoiſtre leurs forces, meſurer leur pouuoir, leur donner liberté d'agir par leurs formes ordinaires, ne rien changer en leur police & particulierement en la creation de leurs Magiſtrats Politiques, puiſque c'eſt la ſeule choſe qui les peut detraquer, & qui leur oſte le pouuoir & les moyens d'executer leurs bonnes intentions par le deſordre que ces nouueautez apportent dans les Villes: & ainſi, Madame, voſtre Regence ſera benie du Ciel, Voſtre Maieſté ſera adorée dans cette Prouince, & les vœux de ſes habitans n'auront autre objet que voſtre grandeur, voſtre gloire & voſtre proſperité. Ie l'aſſeure ainſi, parce que ie le deſire auec la meſme paſſion que ie ſuis de toutes les forces de mon ame,

MADAME,

De Voſtre Majeſté,

Le tres-humble, tres-obeyſſant, & tres-fidele ſeruiteur & ſujet,

PIERRE DE PROVENCE.

